



Objectifs :

- a) Expliquer les notions théoriques relatives :
 - aux rayonnements ionisants et effets biologiques (phénomènes liés à la radioactivité et aux rayonnements ionisants générés par des appareils électriques, interaction des rayonnements avec la matière, effets biologiques des rayonnements, sources et voies d'exposition pour l'homme...);
 - à la radioprotection des travailleurs (principes de radioprotection, moyens de prévention, de protection et de contrôle, protection contre l'exposition externe, protection contre l'exposition interne, moyens de détection des rayonnements) ;
- b) Expliquer l'environnement administratif et réglementaire lié à la radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement ;
- c) Expliquer l'environnement administratif et réglementaire relatif aux situations d'intervention d'une entreprise extérieure ;
- d) Lister différents acteurs de la prévention avec lesquels la personne compétente en radioprotection est susceptible d'interagir (service santé au travail, comité social et économique, salarié compétent...).
- e) Intégrer le risque rayonnements ionisants dans la démarche générale de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise et le positionner au regard des risques d'autres natures ;
- f) Savoir appliquer, notamment sur une base documentaire, les règles de radioprotection adaptées à la nature de l'activité ;
- g) Présenter des programmes en matière de radioprotection, des modes opératoires et des procédures types et les adapter à l'établissement ;
 - h) Mettre en œuvre les procédures adaptées de vérifications périodiques de radioprotection ;
- i) Connaître les procédures à suivre en matière de radioprotection relatives à l'expédition, au transport et à la réception de colis de substances radioactives de type excepté et savoir élaborer les règles de radioprotection associées ;
- j) Savoir appliquer les dispositions et procédures particulières applicables aux expositions d'origine naturelle mentionnées à l'article 4 (dont le radon) ;
- k) Expliquer aux travailleurs, dans le cadre de la formation relative à la radioprotection, les risques liés aux rayonnements ionisants, les enjeux de la radioprotection et les mesures de protection sur la base d'outils pédagogiques préétablis ;
- l) Communiquer la politique de radioprotection dans l'entreprise et auprès des tiers ;
- m) Connaître la réglementation relative à la protection des données personnelles et de santé

DIAPHANE



Programme de formation

Formation PCR N1 ROA initiale

ainsi qu'au secret professionnel.

Public concerné et prérequis :

Toute personne disposant au minimum d'un niveau équivalent au baccalauréat technique par le diplôme
ou l'équivalence, toutes certifications vérifiables (diplôme RCNP ou VAE) débouchant sur un niveau baccalauréat technique ou scientifique obtenu.

Qualification des intervenants :

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type il justifie d'un niveau de la connaissance des installations et des appareils, y compris des technologies les plus récentes mises en œuvre par les professionnels.

il justifie d'une expérience professionnelle en radioprotection d'au moins deux ans et justifier du maintien de ses acquis en la matière.

il justifie d'une compétence dans le domaine de la formation ;

Justifier d'une connaissance de la réglementation générale et de celles spécifiques applicables aux activités concernées ;

Il justifie d'une connaissance de l'organisation de la radioprotection et de son contrôle en France.

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de la certification, l'organisme de formation justifie du maintien des compétences théoriques et pratiques du ou des formateurs, notamment par la participation à des congrès, conférences ou des formations continues professionnelles et par une activité de terrain.

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur ou écran vidéo ;

Paperboard ;

Simulateur de rayonnement ou équipement de travail émetteur de rayonnements ionisant
Radiamètre et contaminamètre

DIAPHANE

3 rue du Marbre 23270 ROCHES

Tél. 0555414362 - support@formation-pcr.com

SARL au capital de 50 € - RCS 501 785 695 - SIRET 50178569500039 - NAF 7120B



Programme de formation

Formation PCR N1 ROA initiale

Clé USB

Durée, effectifs :

23 heures.

10 stagiaires.

Programme :

Objectif pédagogique- connaître les fondamentaux théoriques qui permettent de maîtriser les principales missions de la personne compétente en radioprotection ;

- maîtriser l'ensemble des dispositions réglementaires relative à la gestion des sources de rayonnements ionisants de leur acquisition à leur élimination ;
- connaître les principes généraux de prévention des risques ;
- connaître les dispositions concernant le document unique d'évaluation des risques (DUERP) ;
- connaître le rôle et les missions des différents acteurs de la prévention avec lesquels la personne compétente en radioprotection est susceptible d'interagir (service de santé au travail, comité social et économique, salarié compétent [art. L. 4644-1 et R. 4644-1]...) ;
- connaître, le cas échéant, les exigences relatives aux entreprises de travail temporaire pour les expositions aux rayonnements ionisants.

Etre en mesure d'appuyer l'employeur et/ou le responsable de l'activité nucléaire dans les actions suivantes :

- effectuer des calculs de débit de dose et de protection ;
- réaliser une évaluation des risques ;
- définir et délimiter les zones surveillées, contrôlées vertes, radon ou extrémités ;
- recueillir les éléments nécessaires à l'évaluation individuelle d'exposition et l'établir ;
- définir, mettre en place et exploiter la surveillance dosimétrique individuelle ;
- comparer les résultats aux attendus, aux contraintes de dose et aux valeurs limites ;
- définir, mettre en place et exploiter la surveillance dosimétrique d'ambiance ;

DIAPHANE

3 rue du Marbre 23270 ROCHES

Tél. 0555414362 – support@formation-pcr.com

SARL au capital de 50 € – RCS 501 785 695 – SIRET 50178569500039 – NAF 7120B



Programme de formation

Formation PCR N1 ROA initiale

-
- contribuer à la mise en œuvre les vérifications périodiques de radioprotection ;
 - appliquer le principe d'optimisation, et la notion de contrainte de dose ;
 - émettre des avis ou des instructions en fonction des risques évalués et des écarts constatés ;
 - mettre en œuvre les mesures particulières en cas de co activité (inspection commune préalable, plan de prévention ou protocole de sécurité...) ;
 - identifier et gérer une situation radiologique dégradée ou accidentelle sur la base d'une procédure préétablie ;
 - être capable d'élaborer et de dispenser la formation et l'information aux travailleurs susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants ;
 - être capable d'échanger avec l'ensemble des acteurs pertinents en particulier dans le cas d'intervention d'une entreprise extérieure.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Modalités communes du contrôle des connaissances :- pour le module théorique : 45 minutes d'épreuve écrite individuelle ;
- pour le module appliqué :
 - un contrôle continu dont les modalités sont définies par l'organisme de formation certifié ;
 - une épreuve orale intégrant 1 heure de travail collectif d'analyse de cas pratiques et un entretien individuel d'au minimum dix minutes.

DIAPHANE

3 rue du Marbre 23270 ROCHES
Tél. 0555414362 – support@formation-pcr.com
SARL au capital de 50 € – RCS 501 785 695 – SIRET 50178569500039 – NAF 7120B



Programme de formation

Formation PCR N1 ROA initiale

Sanction visée :

Certificat de compétence PCR N1 ROA

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

- Ordinateur portable Word Excelpartage de connexion
- Calculatrice de base
- Crayon papier et gomme

Délais moyens pour accéder à la formation :

Un mois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Une procédure spécifique est mise en œuvre sur demande en relation avec le Handicap

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :

100%

Tarif :

Devis sur demande.

DIAPHANE

3 rue du Marbre 23270 ROCHES
Tél. 0555414362 – support@formation-pcr.com
SARL au capital de 50 € – RCS 501 785 695 – SIRET 50178569500039 – NAF 7120B